





Demande de - Permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions

Permis de construire comprenant ou non des démolitions

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

Pour les demandes de permis de construire de maisons individuelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cerfa n° 13406

- Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.
- Depuis le 1er septembre 2022, de nouvelles modalités de gestion des taxes d'urbanisme sont applicables. Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer mes biens immobiliers ». Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- · vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs...).
- vous réalisez une nouvelle construction.
- vous effectuez des travaux sur une construction. existante.
- votre projet comprend des démolitions.
- votre projet nécessite une autorisation d'exploitation commerciale.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur www.service-public.fr

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet C 02B 188 24 N 0 0 13 PC ou PA Dpt Commune Année La présente déclaration a été reçue à la mairie 1e 29/05/20124 Cachet de la mairie et signature du receveur Dossier transmis:

- ☐ à l'Architecte des Bâtiments de France
- au Directeur du Parc National
- au Secrétariat de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- au Secrétariat de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial

Identité du demandeur [1]

(i) Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et le redevable des taxes d'urbanisme. Dans le cas de demandeurs multiples, chacun des demandeurs, à partir deuxième, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs ». Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui seront co-titulaires de l'autorisation et solidairement responsables du paiement des taxes.

^[1] Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants : vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ; vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ; vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ; vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique,

V	m ittoinoti												Paul Paul
7	présentaı	b in	la p	GLS(əuuc	ош		ê					
	SIRET 0 9	6	8	9	0	3	0	0	0	0	l	3	Type de société (SA, SCI) SAS
]	ur une po nominatio	uc	əuu	ıow	: ગૃહ								Raison sociale Corsica Sole
je P		beta	uuo	9v ,e									autres que les décisions) soient adressées. Prénom Prénom
													ne autre que le(s) demandeur(s)[2]
d 3	r lettre rec	uwo:	ece.	voir s	i l'ad	esen pinc	e éli o an	ectro n bs	un Ji	gnp	e bu	peso	Division territoriale :
ô	andproj	o-je	OLS	e							9	cor	moɔ.əloasɔia
	resse éle		upir	: 0									
	léphone	U	Þ	6	9	3	L	9	9	L	6		Indicatif pour le pays étranger:
)	de postal	<u>,</u> : I) ;	7	G	L	Ξ -	: 48				000	
٦						r		<u></u>				190	
	calité : Ps	วนย	Jer	OOE		-						700	
	: tib-ue Galité : Ps	Suc	าษเ	BCC		r						990	
7									oio√	<u></u>	gelli		
7	: Jib-ue	unp	ouę	_	9			7			illag		
7 7 1	1 : esse : N	uu (99	p s	g n q	มอ	ายเ	эрі) Jelli		monėr9 JUAq
7 7 1	m(TONIO) Coordo Iresse: N	nt de	ela ée	p s	g n q	มอ	ายเ	epi	יטר			əf	SAS monàr9
	nominatic SIRET SIRET Présenta MTONIC OOrdo	on STITION	9 8 8 9 9 9 9 9 9 9	A D S Q	onne	ow 9	8 rale	: 0	0 JU:			əf	monèrq
	S CORS SIRET Présenta VTONIC CORCION CONCION C	s or on on or of or	9 8 8 9 9 9 9 9 9 9	A D S Q	onne	ow 9	8 rale	specification of the second se	0 JU:			əf	CORSICA SOLE 53 Type de société (SA, SCI) Prénom
	ous êtes anominatio AS CORS SIRET présenta mm VTONIC coordo	on Street	9 SO	Ders	onne	9 9 9	1ys:	specification of the second se	0 JU:			əf	CORSICA SOLE 53 Type de société (SA, SCI) Prénom

de données dans le cadre de cette demande.

	Adresse: Numéro: 85 Voie: Rue Marcelle Conrad
	Lieu-dit : Erbajolo
	Localité : BASTIA
	Code postal : 2 0 6 0 0 BP : Cedex : Si cette personne habite à l'étranger :
	Pays : Division territoriale :
	Téléphone : Indicatif pour le pays étranger :
	Adresse électronique
	alexandre.duflanc @corsicasole.com
3	Le terrain
3.1	Localisation du (ou des) terrain(s)
	i Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire ^[3] . Adresse du (ou des) terrain(s)
	Numéro : Voie :
	Lieu-dit: Forno
	Localité : OLMETA-DI-TUDA
	Code postal : 2 0 2 3 2
	Références cadastrales ^[4] :
	① Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 14.
	Préfixe : 0 0 0 Section : B Numéro : 2 3 4 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 88900
3.2	Voir page 14. Il y a 3 parcelles au total (B 233, B 234 et B235). Situation juridique du terrain
	① Ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.
	Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? ☐ Oui ☑ Non ☐ Je ne sais pas
	Le terrain est-il situé dans un lotissement ? □ Oui ☑ Non □ Je ne sais pas
	Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.)? Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain)? Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P)? Oui Non Je ne sais pas
	Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N)? Oui Non U Je ne sais pas
	Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

7

^[3] Si votre projet d'aménagement est situé dans le périmètre d'une opération de revitalisation du territoire et prévu par un contrat de projet partenarial d'aménagement (PPA), la contiguïté des parcelles n'est pas requise dans le cadre d'une demande de permis d'aménager.
[4] En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

4.1 Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés

(i) Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de construction).

	Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (en $\mathfrak{m}^{ ext{r}}$) : $=$
	•
	Courte description de votre projet ou de vos travaux :
Création d'un espace public	conchylicoles, pastorales et forestières
ou une réserve naturelle ^[6] :	agricoles, de pêche et de culture marine ou lacustres,
Aménagement situé dans un site classé	Aménagement nécessaire à l'exercice des activités
Création d'un espace public	de ces espaces on milieux
les caractéristiques d'une voie existante	nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public
Travaux ayant pour effet de modifier	à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont
Oréation d'une voie	Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné
des monuments historiques ^[5] :	d'urbanisme comme devant être protégées:
patrimonial remarquable ou dans les abords	ou milieu du littoral identifié dans un document
etis nu'b ertéminèq el ans b eutis tremeganemA	Aménagement situé dans un espace remarquable
	mobiles Dans les secteurs protégés
ılilal des gens du voyage recevant plus de deux résidences	
	supérieure à 40 m², constituant l'habitat permanent de le
	Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidence
	llog nu'b finamaganàmA 🗌
Haufeur en m (pour les exhaussements):	de jeux et de sports
 Profondeur en m (pour les affouillements): 	Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire
• Superficie en m²:	de sports ou de loisirs motorisés
Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol :	Aménagement d'un terrain pour la pratique
Contenance (nombre d'unités) : Tearent d'affenillements ou d'aybaugeaments du sol :	appropriate and application of the factor of and
	foncière urbaine libre Terrain de camping
de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	
Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts	
-18.43 L. alidina in a calegrina fragmannihata ala pari A 🗌	(i) Cochez la ou les cases correspondantes.
	quel que soit le secteur de la commune

on les travaux sont realises par tranches, v	veuillez en préciser le nombre et leur contenu :
À remplir pour une demande co	ncernant un lotissement
Nombre maximum de lots projetés :Comment la constructibilité globale ser	Surface de plancher maximale envisagée (en m²) :
☐ Par application du coefficient d'occupati	
(COS) à chaque lot	à la location) de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur
Conformément aux plans ou tableaux jo	oints devra fournir un certificat aux constructeurs.
à la présente demande	
Le projet fait-il l'objet d'une demande de tra Si oui, quelle garantie sera utilisée ?	avaux de finition différés ?
	☐ Garantie financière d'achèvement des travaux ente ou location de lots par anticipation ? ☐ Oui ☐ Non
À remplir pour l'aménagement d en vue de l'hébergement touristi	'un camping ou d'un autre terrain aménagé ique
Nombre maximum d'emplacements réserve	és Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)
aux tentes, caravanes ou résidences mobil	les Nombre d'emplacements réservés aux HLL :
de loisirs :	Surface de plancher prévue, réservée aux HLL (m²) :
Nombre maximal de personnes accueillies :	
Lorsque le terrain est destiné à une exploit	ation saisonnière, veuillez préciser la (ou les) période(s) d'exploitation :
	and the second of the second o
Agrandissement ou réaménagement d'une	structure existante ?
Agrandissoment ou reamenagement d'une	
Si oui, joindre un plan indiquant l'état actue	
Si oui, joindre un plan indiquant l'état actue	a et les amenagements

- Des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 mètres et dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 2000 m

À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

•	35 and distribution in distribution (1.5)	ider in projet architectural fasis and l'objet de la demande, celui-ci doit comporter
	Le terrain doit être divisé en propriété ou en	jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)
ļ	Mouvelle construction	Travaux sur construction existante
	Nature du projet envisagé	
	n'est pas obligatoire.	
		dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte
	Si vous n'avez pas eu recours à un architecte,	
	romaneam.luciani	moɔ.lismg _@
	Adresse électronique :	ado liemp
	Téléphone :	
	. อากาอาสาสาสาสาสาสาสาสาสาสาสาสาสาสาสาสาสา	. /1/ ա
	Conseil régional de l'ordre : 085823	
	N° de récépissé de déclaration à l'ordre des arc	chitectes[7]: 085823PC000452154
	Code postal: 2 0 2 0 0 BP:	xebeO
	Localité : Bastia	
	Lieu-dit :	-
	Numéro :	
	BJ SuR . eigy	urent Casanova, Immeuble Pouillon
	moV	monèr
	Représentant de la personne morale :	
	N° SIRET	(IDS ,AS) étéloes eb eqyT
		(100 (0) 777,1000 11 1 1
	Dénomination	Raison sociale
	Pour un architecte personne morale:	7,,,,,,
	LUCIANI	Komane
	Nom de l'architecte :	: morèn9
	Pour un architecte personne physique:	
	Si oui, vous devez compléter les informations o	
	Vous avez eu recours à un architecte ⁽⁶⁾ : Oui	☐ noM 🔊 i
	Architecte	

- Une extension de construction à usage autre qu'agricole si cette extension n'a pas pour effet de porter l'ensemble après travaux au-delà

[8] Vous pouvez vous dispenser du recours à un architecte si vous êtes un particulier ou une exploitation agricole à responsabilité limitée

[7] Le numéro de récépissé est transmis par l'architecte auteur du projet architectural lorsque celui-ci est soumis à la formalité de déclaration à

- Une construction à usage agricole dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas $800~\mathrm{m}_\mathrm{s}$;

la signature de tous les architectes qui ont contribué à son élaboration (loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture).

– Une construction à usage autre qu'agricole qui n'excède pas 150 m² de surface de plancher ;

à associé unique et que vous déclarez vouloir édifier ou modifier pour vous-même :

de 150 m² de surface de plancher;

l'ordre des architectes.

	Courte description de votre projet ou de vos travaux : Installation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol. Installation d'une clôture. Installation de postes de transformations et d'un Poste de Livraison EDF. Création de surface plancher environ 162m². Emprise des panneaux photovoltaïques au sol environ 48 200 m².
	Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé),
	indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :
	Si votre projet est un ouvrage de production d'éléctricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol, indiquez sa
	puissance crête 11000 kW et la destination principale de l'énergie produite :
	Revente totale de l'énergie - Projet d'intérêt collectif
5.3	Informations complémentaires
	 Nombre total de logements créés : dont individuels : dont collectifs : Répartition du nombre total de logements créés par type de financement :
	Logement Locatif Social Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) Prêt à taux zéro
	Autres financements :
	 Mode d'utilisation principale des logements : Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale) Vente Location S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser : Résidence principale Résidence secondaire Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, veuillez préciser : Piscine Garage Véranda Abri de jardin Autres annexes à l'habitation :
	Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre : Résidence pour personnes âgées Résidence pour étudiants Résidence de tourisme Résidence hôtelière à vocation sociale Résidence sociale Résidence pour personnes handicapées
	□ Autres, précisez :
	Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type :
	Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces : 1 pièce 2 pièces
	3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus
	• Le nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé : au-dessus du sol et au-dessous du sol
	■ Indiquez si vos travaux comprennent notamment : □ Extension □ Surélévation □ Création de niveaux supplémentaires
	 Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif : Transport Enseignement et recherche Ouvrage spécial Santé Culture et loisir

5.4 Construction périodiquement démontée et ré-installée

Période(s) de l'année durant laquelle (lesquelles) la construction doit être démontée :

5.5 Destination des constructions et tableau des surfaces

antérieure au 1er janvier 2016. d'urbanisme ou un document en tenant lieu appliquant l'article R.123-9 du code de l'urbanisme dans sa rédaction (i) Uniquement à remplir si votre projet de construction est situé dans une commune couverte par un plan local

ces de plancher^[9] en m² (article R.111-22 du code de l'urbanisme)

Surfaces totales (m²)						
Service public ou d'intérêt collectif						
Entrepôt					-	
Exploitation agricole ou forestière						
eintsubnl						
^[ET] snseiħA						
Commerce						
Bureaux						
Hébergement hôtelier						
noitstidsH						
Destinations	9oshu2 fnsvs atnsteixa xusvstt (A)	Surface crééé ^{fro]} (B)	Surface créée par changement de destination ^[M] (C)	Surface (D)	Surface supprimée par changement de destination ⁽¹¹⁾ (E)	9lstot eoshn2 (B) + (A) = (D) + (E) - (D) -

constitutif de surface de plancher (ex : transformation du garage d'une habitation en chambre). [10] Il peut s'agir soit d'une surface nouvelle construite à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local non [9] Vous pouvez vous aider de la fliche d'aide pour le calcul des surfaces disponible sur www.service-public.fr.

de surface de plancher (ex : transformation d'un commerce en local technique dans un immeuble commercial). [12] Il peut s'agir soit d'une surface démolle à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local constitutif une autre de ces destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de bureaux en hôtel ou la transformation d'une habitation en commerce. [11] Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers

5.6 Destination, sous-destination des constructions et tableau des surfaces

(i) Uniquement à remplir si votre projet de construction est situé dans une commune couverte par le règlement national d'urbanisme, une carte communale ou dans une commune non visée à la rubrique 5.5.

Surface de plancher en m2 [14] (article R.111-22 du code de l'urbanisme)

	Odilado do plano	(4				- /	
Destinations (article R.151- 27 du code de l'urbanisme)	Sous-destinations (article R.151-28 du code de l'urbanisme)	Surface existante avant travaux (A)	Surface créée ^[15] (B)	Surface créée par changement de destination ^[16] ou de sous- destination ^[17] (C)	Surface supprimée ^[18] (D)	Surface supprimée par changement de destination ^[16] ou de sous- destination ^[17] (E)	
Exploitation	Exploitation agricole						
agricole et forestière	Exploitation forestière						
Habitation	Logement						
Habitation	Hébergement						
	Artisanat et commerce de détail						
	Restauration						
	Commerce de gros						
Commerce et activités de service	Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle						
	Cinéma						
	Hôtels						
	Autres hébergements touristiques						
	Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés						
Équipement d'intérêt	Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés	0	162	0	0	0	162
collectif et services publics	Établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale						
	Salles d'art et de spectacles						
	Équipements sportifs						
	Lieux de culte Autres équipements recevant du public						
	Industrie						
Autres activités	Entrepôt						
des secteurs	Bureau						
primaire, secondaire ou tertiaire	Centre de congrès et d'exposition Cuisine dédiée à la vente en ligne						
Surfaces totale		0	162	0	0	0	162

^[14] Vous pouvez yous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces disponible sur www.service.public.fr.

^[15] Il peut s'agir soit d'une surface nouvelle construite à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local non constitutif de surface de plancher (ex : transformation du garage d'une habitation en chambre).

^[16] Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des cinq destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de commerces et activités de service en habitation.

^[17] Le changement de sous-destination consiste à transformer une surface existante de l'une des vingt sous-destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces sous-destinations. Par exemple : la transformation de surfaces d'entrepôt en bureau ou en salle d'art et de spectacles.

^[18] Il peut s'agir soit d'une surface démolie à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local constitutif de surface de plancher (ex : transformation d'un commerce en local technique dans un immeuble commercial).

5.7 Stationnement

Nombre de places de stationnement

Nombre de logements démolis 🗀

effectués sur les constructions restantes : En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, ■ Démolition totale Démolition partielle Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits : Vous pouvez également demander un permis de démolir distinct de la présente demande. auprès de la mairie afin de savoir si votre projet de démolition nécessite une autorisation. (1) Tous les travaux de démolition ne sont pas soumis à permis. Il vous appartient de vous renseigner À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions Emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au stationnement (m²) 🔢 Pour les commerces et cinémas : Surface totale affectée au stationnement : ms, dont surface batie: Nombre de places: Code postal : _____ Localité : Lieu-dit : Numéro: 💶 : sioV Adresse 2 des aires de stationnement... Code postal: Localité : ຼ: Jib-uəi⊿ Numéro ∴ sioV Adresse 1 des aires de stationnement en dehors du terrain sur lequel est situé le projet Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées L: fə[orq ub noitsailsər fravA Après réalisation du projet 🖫 🗕

Participation pour voirie e	
les coordonnées du propriétaire ou celle	soumis à la participation pour voirie et réseaux (PVR), indiquez s du bénéficiaire de la promesse de vente, s'il est différent du demandeu
Pour un particulier	
Nom	Prénom
Pour une personne morale	
Dénomination	Raison sociale
N° SIRET	Type de société (SA, SCI)
Représentant de la personne morale :	
Nom	Prénom
Adresse : Numéro : Vo	oie :
Lieu-dit:	
Localité :	
Code postal : BP : _	Cedex :
	@
Si le demandeur habite à l'étranger :	
Pays:	Division territoriale :

6

Signature du (des) demandeur(s)	Faitle 2 2 0 4 2 0 2 4
	sitsa A
	et de l'habitation.
de la construction	des règles générales de construction prévues par le code
e), ont connaissance	immobiliers ». Le demandeur, et le cas échéant l'architecte
	sur l'espace sécurisé su site www.impots.gouv.fr via le sen
	1406 du CGI) pour le calcul des impôts directs locaux et de
	fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux
auprès des services	Je suis informé(e) qu'une déclaration devra être effectuée
	Je certifie exacts les renseignements fournis.
.noi	J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisat
	Engagement du (ou des) demandeurs
	r monuments historiques
	porte sur un immeuble inscrit au titre des
l'environnement	se situe dans les abords d'un monument historique
en instance de classement au titre du code de	remarquable
is is votre projet se situe dans un site classé ou	Informations complémentaires se situe dans le périmètre d'un site patrimonial
	Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de
: stasvius acitaetora e	ou une déclaration réalisée en application de cet article.
ores ou un à alignement d'arbres bordant une voie ouverte de de l'environnement, une autorisation doit être obtenue	i) Si votre projet conduit à porter atteinte à une allée d'arb à la circulation publique au sens de l'article L. 350-3 du con
	et met en œuvre une solution d'effet équivalent
du code de l'énergie	déroge à certaines règles de construction
réseau de chaleur et de froid prévue à l'article L.712-3	du code de l'environnement
nu à une obligation de raccordement à un	à enregistrement en application de l'article L. 512-7
	porte sur une installation classée soumise
Précisez laquelle :	protégées)
que celle du code de l'urbanisme	du code de l'environnement (dérogation espèces
ou d'une déclaration au titre d'une autre législation	\Box fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4 $^\circ$
noijsainotus demande d'une demande d'autorisation 🗀	finement from the first from the fir
au traitement de l'habitat indigne)	environnementale en application du L.181-1 du code
pour les antennes-relais et les opérations liées	porte sur des travaux soumis à autorisation
(avis simple de l'architecte des Bâtiments de France	du code de l'environnement
□ relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine	l'eau en application des articles L. 214-1 et suivants
de construction et à favoriser l'innovation	ou une activité (IOTA) soumis à déclaration Loi sur
2018 visant à faciliter la réalisation de projets	Dorte sur une installation, un ouvrage, des travaux
au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre	Indiquez si votre projet :
egistation confidence	Informations pour l'application d'une



à autorisation d'exploitation commerciale.

situe dans un cœur de parc national;

de la commission régionale du patrimoine

fait l'objet d'une demande de dérogation auprès

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet

et de l'architecture;

support dématérialisé, si votre projet est soumis

- deux exemplaires supplémentaires dont un sur

- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se

dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle;

remarquable ou se voit appliquer une autre protection

et doit être déposée à la mairie du lieu du projet. Vous

Votre demande doit être établie en quatre exemplaires

Dans le cadre d'une saisine par voie papier

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe

se situe dans le périmètre d'un site patrimonial - un exemplaire supplémentaire, si votre projet

au titre des monuments historiques;

devrez produire:

	nt sur un lotissement				
paysager et environnemental. D Si la surface du terrain à aménager est supérieure de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, c	banisme, je certifie avoir fait appel aux compétences et de paysage pour l'établissement du projet architectural, e à 2500 m², je certifie qu'un architecte au sens de l'article 9 pu qu'un paysagiste-concepteur au sens de l'article 174 de la loi la biodiversité, de la nature et des paysages, a participé environnemental.				
Nom	Prénom				
Pour un architecte personne morale : Dénomination	Raison sociale				
N° SIRET	Type de société (SA, SCI)				
Représentant de la personne morale : Nom	Prénom				
Numéro ;Voie :					
Localité :					
	Cedex:				
Code postal : BP :					
Code postal :	-				

[19] Le numéro de récépissé est transmis par l'architecte auteur du projet architectural lorsque celui-ci est soumis à la formalité de déclaration à l'ordre des architectes. Les six premiers caractères correspondent au numéro d'inscription à l'ordre des architectes.

Références cadastrales: fiche complémentaire

(i) Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

	Superficie totale du terrain (en m^2) : $\frac{227030}{}$
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe :Section :Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Uuméro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Uuméro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Uuméro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe :Section :Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Serion :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe :Section :Shuméro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : Numéro :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section : noitoe2 : exilèr9
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	Préfixe : Section :
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :	
2 3 5 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 13180	
2 3 4 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²): 88900	
2 3 3 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 124950	